

P'tit Déj' avec le Grand Rabbin de France Haïm Korsia



■ Reportage photos d'Erez Lichtfeld

P'tit Déj' exclusif avec

Le Grand Rabbin de France Haïm Korsia

■ Il est des rituels qui jalonnent nos calendriers. Le «P'tit déj'» qu'Actualité Juive organise chaque année avec le Grand Rabbin de France au début des fêtes de Tichri en fait partie. Moment d'analyse de l'année qui s'achève, de réflexion sur les temps qui courent et de voeux pour l'année à venir. Un exercice auquel s'est livré volontiers Haïm Korsia, venu pour l'occasion dans les locaux de notre journal. Antisémitisme, vie juive en France, Alyah, cacherout, pendant près de trois heures, notre Grand Rabbin a répondu à toutes nos questions sans chercher à les éluder. Un exercice nécessaire et périlleux à la fois, que l'on vous restitue ici.

“ Nous sommes dans les fibres de ce qu'est la France ”

Actualité Juive : Depuis maintenant vingt ans, la première question de notre p'tit déj' concerne, encore et toujours, l'antisémitisme. Nous avons encore connu cette année, parmi les agressions, des graffitis et des profanations. Le 19 février dernier, une manifestation visant à dire non à l'antisémitisme était organisée à Paris. Aussi louable que soit cette initiative, elle n'a rassemblé que peu de monde. Ne sommes-nous pas, finale-

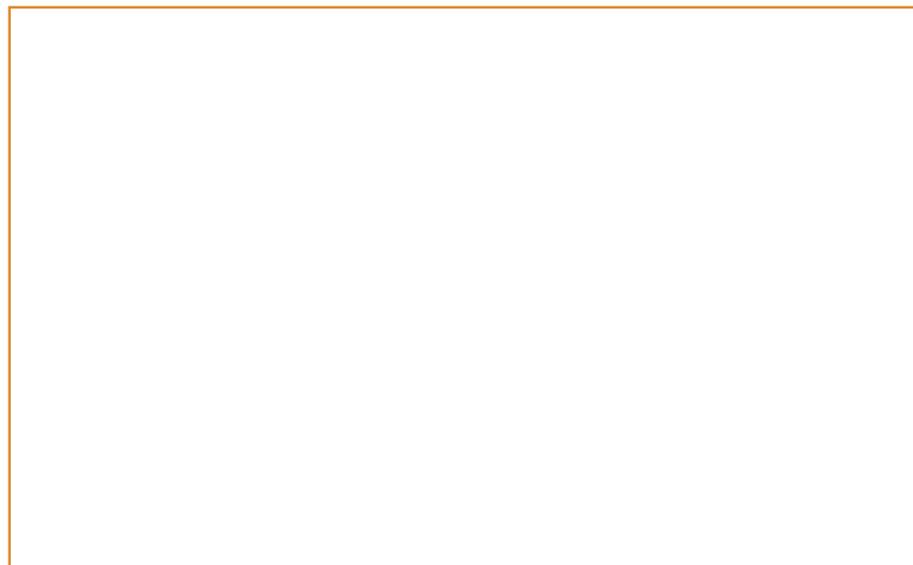
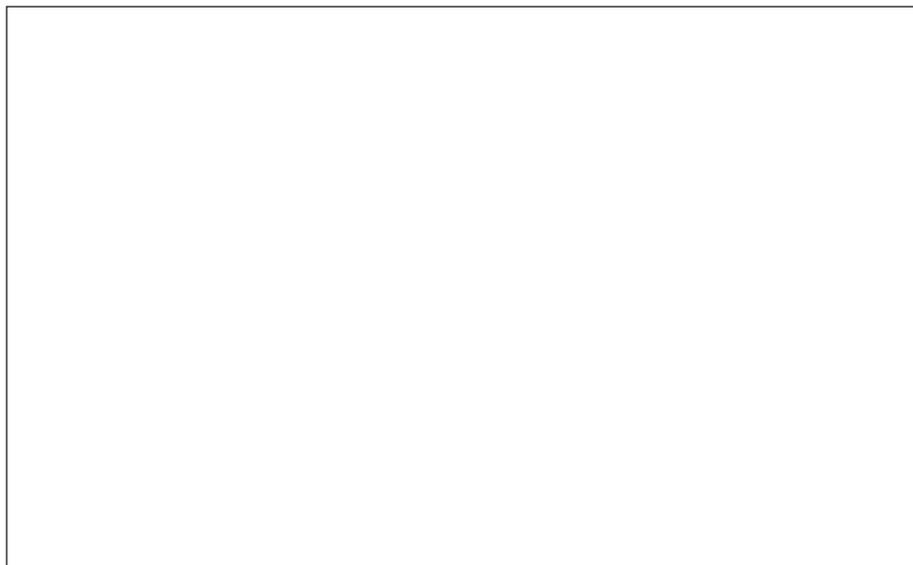
ment, en train de nous habituer à un antisémitisme qui restera toujours présent à un certain niveau ?

Haïm Korsia : Avant toute chose, je souhaite vous remercier de me donner, chaque année à cette époque, la possibilité de faire, avec vous, un bilan de l'année écoulée et un état des lieux. Dans l'enchaînement de nos jours et de nos semaines, ce moment de réflexion est important.

S'agissant de l'antisémitisme, je voudrais rappeler cette citation de Charles Péguy : « Il y a pire que les âmes perverses, il y a les âmes habituées ». Il est vrai que la société française est désormais quelque peu habituée à la présence de l'antisémitisme. On l'a d'abord sous-estimé, puis il y a eu des morts... Est venu ensuite l'argument de l'exceptionnalité, mais il y a eu des morts en série, dont des enfants. Et l'attentat de l'Hypercacher et les assassinats de Sarah Halimi, de Mireille Knoll et cette violence endé-

mique dont on a le sentiment qu'elle fait partie de l'évidence de la vie... C'est justement contre cela qu'il faut lutter, et d'abord dans nos esprits. J'ai trouvé dans la Torah un enseignement qui se rapproche de ce que je viens de décrire : « *Il nous faut lutter contre la pauvreté tout en sachant qu'elle existera toujours* ».

L'antisémitisme est une sorte de virus. Il n'y a pas de nouvel antisémitisme, mais tel un virus qui mute, l'antisémitisme a muté. Aussi la lutte doit-elle également évoluer.



P'tit Déj' avec le Grand Rabbin de France Haïm Korsia

J'ai donc appelé à la décence, au respect de sa dignité, et donc au silence, dans un entretien accordé au *Figaro*.

J'ai été auditionné fin août par la commission bioéthique de l'Assemblée nationale aux côtés de Mgr Pierre d'Ornellas et du Pasteur François Clavauroly. La consultation est toujours une bonne chose, qui plus est sur des sujets aussi essentiels et complexes que la bioéthique. Elle permet au plus grand nombre, de pouvoir s'exprimer. Lors de la rencontre des responsables religieux avec le Président de la République en décembre dernier, j'avais d'ailleurs formé le vœu que les religions soient associées à cette réflexion, et plus largement, au Conseil consultatif national d'éthique (CCNE). Aussi suis-je satisfait qu'elles puissent pleinement participer à ce débat. L'éthique médicale juive pose comme principe la sacralité absolue de la vie. « Voici je place devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction; et tu choisiras la vie, pour que vive toi et ta descendance » enseigne la Bible (Dt. XXX; 19). Cette donnée fondamentale détermine l'attachement des hommes à la vie, d'un bout à l'autre.

La PMA ou aide ou à la procréation médicalisée est un beau concept, dès lors qu'elle permet de pallier la stérilité d'un couple. On connaît trop bien la détresse de celles et ceux qui ne se résignent pas à l'absence d'enfant, comme d'ailleurs on le voit dans la Bible avec Abraham, Sarah ou Rachel... Le judaïsme autorise d'ailleurs l'insémination artificielle pour un couple ayant des difficultés à avoir un enfant, mais il faut

rappeler que la médecine n'a pas vocation à remplacer le procédé naturel voulu par l'Éternel, mais à l'accompagner. Aussi ne faut-il pas tout confondre. Si le désir d'enfant est légitime, faut-il pour autant faire primer le droit à l'enfant sur le droit de l'enfant ? Clairement, non.

Quant à la GPA, elle pose le problème de marchandisation du corps. Cette pratique est contraire tant à notre culture qu'à notre droit. Il s'agit ici de formuler des questions difficiles mais essentielles : serions-nous prêts à payer pour avoir un enfant ? Pour quel prix ? Pourrions-nous envisager d'appliquer les principes économiques de prix psychologique à un enfant à naître ? C'est à mon sens indécent et inimaginable, bien que je ne remette absolument pas en question la souffrance de celles et ceux qui sont confrontés à ces interrogations, mais il existe l'alternative de l'adoption, trop souvent mise de côté, en raison de la rigidité des démarches à entreprendre et de la lenteur de la procédure.

Il faut être particulièrement vigilant quant à la tentative de banalisation de telles pratiques et veiller à la primauté de la dignité, car être éthique en médecine, c'est aussi poser des limites quant à ce qui est acceptable et compréhensif par tous et ce qui ne l'est pas.

Actualité Juive : *Cette année, nous avons proposé à nos lecteurs de nous envoyer les questions qu'ils aimeraient vous poser. Les sujets phares et les grandes préoccupations de nos lecteurs concernent en majeure partie*

l'antisémitisme et les femmes agou-not. Thèmes que nous avons déjà longuement évoqués ensemble.

Nous avons donc retenu comme première question celle de M. Dov Chiche qui aimerait savoir si les Juifs ont encore un avenir en France ?

Haïm Korsia : Oui, incontestablement. Parce que nous sommes dans les fibres de ce qu'est la France. Et comme l'a dit l'ancien Premier ministre Manuel Valls, après les attentats de janvier 2015, « la France sans les Juifs n'est plus la France ». Et la France en a aujourd'hui vraiment conscience.

Actualité Juive : *Autre question posée sur Facebook : Approuvez-vous le rôle politique croissant du Consistoire qui se fait au détriment des sujets internes à la communauté, telle la désertification de nos synagogues ou l'assimilation ?*

Haïm Korsia : Nos synagogues ne sont pas désertifiées, elles sont pleines. Pleines de monde et pleines d'activités. Le Consistoire a une vision intégrale de la vie juive et travaille en partenariat avec toutes les grandes institutions de la communauté juive (le CRIF, le FSJU, l'OSE, l'OPEJ, la Fondation Casip-Cojasor...) Nous sommes dans une logique bien différente de celle décrite par votre lecteur. Mais manifestement, on faillit pour expliquer à quel point on travaille tous ensemble ...

Actualité Juive : *Il vous revient, Monsieur le Grand Rabbin de présenter vos vœux à la communauté pour cette nouvelle année*

Haïm Korsia : Je souhaiterais présenter à tous des vœux d'harmonie. Nous sommes dans un monde incertain. Il y a un effort à faire pour aller à la rencontre des autres. Pour construire une société où, comme Joseph, nous pourrions dire « ce sont mes frères que je cherche ». Alors qu'aujourd'hui, celui que je croise incarne un danger potentiel, l'autre devient un danger. Il faut parvenir à reconstruire une vraie fraternité, à l'intérieur de notre communauté comme dans l'ensemble de la société. Et je souhaite que la communauté juive soit motrice dans cette capacité à réinventer et à réenchanter la fraternité. Malgré notre Histoire, nous avons montré au monde que nous étions capables de rire, d'espérer et d'avoir confiance. Nous sommes une leçon de vie pour l'ensemble de la société. Cette capacité à vivre malgré les menaces terroristes, les Israéliens l'ont montré au monde. À nous maintenant de montrer que, malgré tout, nous sommes capable de continuer à vivre normalement et de manière dynamique.

Je conclurais mes vœux en reprenant les mots magnifiques d'Apollinaire, « Jamais les crépuscules ne vaincront les aurores. Étonnons-nous des soirs mais vivons les matins ». Soyons capables de l'espérer pour le monde et soyons capables de le vivre dans la communauté. ●

Chana tova, très belle année 5780 !

P'tit Déj' avec le Grand Rabbin de France Haïm Korsia

à faire usage de chantage, ce qui est totalement inadmissible. Il faut toutefois pondérer ces propos et rappeler que 90% des cas se résolvent aisément.

Actualité Juive : *Que pouvez-vous faire concrètement ?*

Haïm Korsia : Le Beth-Din de Paris signale ces cas au rabbinat israélien avec beaucoup de réussite. Par ailleurs, quand je suis saisi d'un dossier, je passe un temps fou à essayer de raisonner les ex-maris en essayant de faire en sorte qu'ils reviennent à une humanité de respect. Imaginez que certains maris ont refait leur vie avec une autre femme, ont un enfant et continuent de refuser de donner le divorce à leur ex-épouse est absolument scandaleux ! Le problème vient aussi parfois de l'entourage qui ne lui jette pas l'opprobre et trouve des circonstances atténuantes. J'ose à peine penser au cas réel d'un homme qui hurlait pour qu'on donne le guett à sa sœur et qui refusait lui-même de le donner à sa femme...

Actualité Juive : *La publication de la dernière liste des produits alimentaires autorisés par le Consistoire de Paris vient de paraître. Y figurent des produits qui contiennent du lactosérum, ingrédient que le Grand Rabbin de Paris avait jusqu'à présent refusé de valider (contrairement au Beth-Din de Londres) pourquoi aujourd'hui ce revirement ?*

Haïm Korsia : Le chimiste du Beth Din, m'a expliqué que le processus de fabrication de ces produits a changé. On garde une logique de haut niveau halakhique dans le cahier des charges de nos produits, et c'est la force du Beth-Din de Paris. Cette liste fait l'unanimité, il faut donc la garder, la préserver et encourager tous nos fidèles à consommer les produits y figurant. Elle est la garantie de tous les efforts que font les industriels pour se soumettre à notre cahier des charges. Il arrive que des produits entrent et sortent de la liste, ce qui ne veut pas dire que les produits sortant ne sont pas cachés. Parfois, les fabricants ont simplement omis de répondre à la demande de contrôle.



Haïm Korsia et Lydia Benattar
rédactrice en chef

Actualité Juive : *Nous avons eu écho de certaines transgressions sur les règles de cacherout dans certains commerces, restaurants, boucheries ou traiteurs cacher...*

Haïm Korsia : (Il coupe) Non ! Il peut y avoir un comportement ponctuel déviant mais il est toujours sanctionné. J'ai en mémoire par exemple une boucherie à Levallois-Perret qui a été sanctionnée, une autre à Nice qui a été fermée... La force du consistoire réside dans sa légitimité à structurer la vie juive. Quand dans une ville, il existe un rabbinat structuré avec une communauté organisée, il est inacceptable que d'autres viennent s'intituler « rabbinat » de telle ou telle ville. Car, en agissant de la sorte, on fragilise tout l'édifice. Je vois bien cette tension entre les uns et les autres. Il y a assez d'ennemis à nos portes pour qu'on ne se disputent pas entre nous. Chacun a ses normes et lorsque vous mangez dans un restaurant avec la certification Loubavitch ou autre, vous ne mangez pas « pas cacher ». Idem pour d'autres certifications, comme pour celle du Beth-Din. En revanche, personne n'a le droit de dire que

Actualité Juive : *Qu'espérez-vous achever ou faire d'ici la fin des sept ans ?*

Haïm Korsia : Peut-être rétablir ce sentiment de fierté de ce que le judaïsme apporte à la France, et ce que la France reconnaît de ce que lui apporte le judaïsme. Le cœur de mon travail est là. Permettre au judaïsme de vivre une vie authentique, sereine, faire en sorte de résoudre des cas de Agounot, ou solutionner le problème des examens pendant chabbat par exemple. Des sujets qui sont pour moi prioritaires. Per-

mettre aux uns de vivre leur vie spirituellement et aux autres de vivre leur vie religieuse librement.

Actualité Juive : *Vous évoquez la question des examens pendant chabbat, y a-t-il eu des progrès dans ce domaine ?*

Haïm Korsia : Oui énormément. Beaucoup de calendriers sont désormais établis en amont après échanges avec le ministère. Je ne peux pas non plus crier victoire ou faire un livre en disant « voilà comment j'ai réglé la scolarité d'un jeune étudiant... ». Il y a eu sans aucun doute de grandes avancées dans ce domaine, même si chaque échec est une source de tristesse.

Actualité Juive : *On a beaucoup parlé de l'« affaire » Vincent Lambert, liée au débat sur l'acharnement thérapeutique, le droit des handicapés et l'euthanasie. Une commission spéciale, première étape du long parcours législatif du projet relatif à la Bioéthique (GPA, PMA, Euthanasie...), a démarré ses auditions. Comment appréhendez-vous ce projet de loi, surtout vis-à-vis de la Halakha ?*

Haïm Korsia : S'agissant du cas particulier de Vincent Lambert, j'ai été particulièrement saisi de la violence des propos des uns et des autres, avec beaucoup d'indécence vis-à-vis d'un homme dont personne ne connaît le dossier médical et pour lequel tout le monde s'est exprimé.

“ La force du Consistoire réside dans sa légitimité à structurer la vie juive ”

Actualité Juive : *Il y a une association « Les bons plans cachères », groupe très connu sur Facebook, qui s'est lancé dans la production d'un fromage Saint-Nectaire strictement cacher Halav Israël et reconnu par le Rav Wolf. Que pensez-vous de cette démarche ?*

Haïm Korsia : S'ils le font reconnaître par un Dayan reconnu par le Consistoire, il n'y aura aucun problème. S'il est reconnu par le Rav Wolf, qui a une renommée internationale, alors c'est parfait. Mais au risque de me répéter, nous sommes en France et je préférerais que cela soit suivi et piloté par un Beth Din français. Que le Dayan de la région aille vérifier cette usine. Saint-Nectaire est en Auvergne Rhône-Alpes. Si on demandait au Dayan de Lyon, le Rav Teboul, d'aller vérifier l'usine, il irait je pense avec plaisir.

ce que fait l'autre n'est pas cacher. Lorsque vous mangez une glace Haagen Dasz le lait n'est pas halav Israël, mais la glace n'en est pas moins cachère.

Actualité Juive : *Pensez-vous déjà à un éventuel renouvellement de votre mandat ? Et avez-vous envie de continuer à ce poste ? On a l'impression qu'il vous coûte...*

Haïm Korsia : Il est certain que j'ai moins de liberté que lorsque j'étais aux armées. À l'époque, je prenais une décision et j'emmenais avec moi tous les aumôniers pour suivre cette voie. Aujourd'hui, c'est différent, car la fonction est moins linéaire et davantage sujette à discussions, mais j'ai la chance de pouvoir incarner et porter ce que vit le judaïsme français. Je m'y consacre pleinement et pense à ce qu'il faut faire aujourd'hui.

P'tit Déj' avec le Grand Rabbin de France Haïm Korsia

Actualité Juive : *L'Alyah des juifs de France serait à la baisse sur l'année 2019. Cela vous rassure-t-il ?*

Haïm Korsia : L'Alyah ne m'inquiète pas lorsqu'elle augmente ni ne me rassure quand elle baisse. Il faut que chaque Alyah soit une Alyah volontaire, décidée sereinement et non pas l'expression d'une impossibilité de vivre son judaïsme en France. S'il devait y en avoir une seule de ce type, elle serait pour moi un signal d'alerte pour notre judaïsme, pour ce que l'on vit. Je ne me réjouis jamais de la baisse des chiffres de l'Alyah. Je me réjouis du bonheur des gens. C'est cela aussi mon espérance. Et faire en sorte qu'ils soient heureux quel que soit leur choix de lieu de vie dans le monde.

Actualité Juive : *Le Grand Rabbin d'Israël David Lau, a pris une décision forte à l'encontre d'un homme qui ne voulait pas donner le guett à sa femme depuis 15 ans. Vous avez vous-même l'année dernière, à Grenoble, pour des raisons similaires, pris la décision d'empêcher un homme de réintégrer son mynian. Quelle solution est-il possible de trouver pour éviter ce genre de démarche ?*

Haïm Korsia : L'« affaire » de Grenoble aura permis de faire avancer les choses puisqu'elle a donné des idées à d'autres. À Strasbourg par exemple, nous avons refusé à un homme de monter lire à la Torah les Dix commandements, en lui

opposant son refus de donner le guett à son épouse. Qu'il me soit donc permis ici de répondre à la lettre ouverte publiée il y a peu dans vos colonnes par la Présidente de la Wizo, Madame Diana-Paola Lévy, quant aux moyens mis en oeuvre par le rabbinat français pour régulariser les douloureuses situations des Agounot. Nous oeuvrons quotidiennement à la résolution de ces conflits en usant des moyens en notre possession pour y parvenir. Rejoignant son engagement aux côtés des Agounot, j'ai donc spontanément accepté d'apposer ma signature à la pétition.

La décision du Grand rabbinat d'Israël est quant à elle formidable. Malheureusement, il a finalement été « berné » par l'homme en question, ce qui montre et confirme que ces gens n'ont ni parole ni dignité. Je suis donc particulièrement favorable à l'application de la loi israélienne, encouragée par la Conférence des rabbins européens, permettant de stopper aux frontières les maris récalcitrants, même si aucun des conjoints n'est israélien.

En France, la législation veut que le divorce religieux soit conditionné à la prononciation du divorce civil. Cette situation de fait pousse parfois les maris récalcitrants



“

Le bonheur des gens, c'est mon espérance

”

P'tit Déj' avec le Grand Rabbin de France Haim Korsia

liberté religieuse, c'est tout l'avantage d'avoir un système laïc.

Pour autant, la question de la souffrance animale est au cœur de la cacherout, que l'on parle d'abattage ou non. Nous devons donc nous efforcer d'expliquer nos procédures et de toujours mieux former les Shohatim. À accompagner aussi les musulmans pour qu'ils forment mieux leurs abatteurs rituels, procéder à des contrôles permanents et à intégrer cet impératif pédagogique.

Pour autant, nous ne sommes pas dupes que nous sommes trop souvent un dégât collatéral de la peur de certains à l'égard de l'islam. Il faut rappeler que les bêtes cachères abattues en France représentent 1,3% de l'ensemble de l'abattage. Celles abattues par les Musulmans 15%.

Peut-être cela doit-il également nous encourager à consommer différemment avec une notion plus respectueuse de la bête et de la nature plus largement, ce que j'appelle de mes vœux. Cela ne doit pas concerner uniquement les quinze dernières secondes de la vie de l'animal mais aussi ses conditions de vie et de transport. Autrement dit, prendre en considération le bien-être animal tout au long de sa vie et pas uniquement au moment de l'abattage, ce qui stigmatise et discrimine l'islam et le judaïsme. D'autant que le mot étourdissement est une escroquerie intellectuelle. Il faut mettre en lumière que la sémantique « étourdissement » ne reflète en rien la réalité : lorsqu'un énorme piston perce et défonce la boîte crânienne d'un bovin, il ne l'étourdit pas mais le tue. Pourquoi personne ne se soucie-t-il de l'abattage annuel de vingt-et-un millions de porcs ? Vingt-et-un millions de porcs qui sont « étourdis » par un système qui n'est ni plus ni moins que de l'électrocution... Serait-ce parce que ni les juifs ni les musulmans ne sont concernés ?

Tant que l'on peut débattre, on est en France. Le débat crée la capacité de vivre ensemble. Le ministre a prolongé la mission du Grand Rabbin Bruno Fiszson au sein du comité d'éthique des abattoirs. Le débat se poursuit et l'on y participe. Je ne me fais donc pas de souci sur l'avenir de l'abattage rituel en France. Je m'en fais en revanche bien davantage sur cette pulsion vegan et la violence de ses modes opératoires.

Actualité Juive : *Tout au long de cette année, nous avons beaucoup vu et entendu Delphine Horvilleur s'exprimer sur les questions d'antisémitisme occupant ainsi une grande place sur la scène médiatique. Quitte à vous faire de l'ombre ?*

Haim Korsia : Delphine Horvilleur est brillante, et son dernier livre, plutôt bon. Je ne fais pas de compétition et j'estime que mon rôle, en conformité avec la Halakha, doit allier représentation, orientation, voire dans certains cas, influence. Par nature, ce travail doit être discret pour être pleinement efficace. Il faut savoir être tantôt visible, tantôt œuvrer pour que d'autres portent ce qui est important pour nous. Les Psaumes le disent d'ailleurs bien mieux que moi : « *Qu'un étranger chante tes louanges et non ta bouche* ».

Je pourrais faire la chasse aux médias, ce que je ne fais pas, ou peu lorsqu'il le faut vraiment. Si sa voix porte, c'est tant mieux. En revanche, pour porter la voix des synagogues de France et de leurs besoins, attentes, craintes ou espoirs, il faut aussi pouvoir créer du lien, ce à quoi je m'emploie avec le Consistoire, qui n'a pas une vocation hégémonique, mais ouverte, respectueuse et tolérante.

Dans ma logique, une parole permanente est une parole qui s'affaiblit. Comme on me reproche publiquement autant de trop parler



“ La cathédrale de Notre-Dame est une part de ce que nous sommes ”

que de ne pas assez parler, je me dis que je dois être à peu près à l'équilibre. Et si les uns et les autres s'expriment et que leur expression est convaincante, au sens où elle défend le judaïsme en France comme authentiquement juif et authentiquement français, cela me convient très bien.

Actualité Juive : *Après l'incendie qui a ravagé la cathédrale de Notre-Dame, vous avez déclaré : « Je me sentais chez moi à Notre-Dame de Paris, ce lieu qui élève ne m'était pas un lieu étranger », a surpris pour ne pas dire choqué beaucoup de gens...*

Haim Korsia :... Tout comme m'ont choqué les expressions de certains Juifs qui disaient que c'était très bien qu'une cathédrale brûle !

Actualité Juive : *Comment toutefois se sentir à l'aise dans une église quand on est un rabbin ?*

Haim Korsia : Le fait est que je suis français et que, comme toutes les cathédrales, Notre-Dame appartient à l'État. Notre-Dame est donc une part de ce que nous sommes. J'ai grandi en lisant *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo puis les *Trois mousquetaires* d'Alexandre Dumas et toute la littérature où il est question de cet endroit emblématique. Cette idée de dire « Je ne suis pas étranger à tout ce qui est français », je la porte, je la maintiens et je la revendique. Il ne faut jamais cesser de s'étonner de ce rejet des autres, celui même dont on souffre quand il s'exprime à notre encontre.

En outre, il faut savoir qu'il y a déjà plusieurs années, j'ai fait une « cheela ou tehouva » à un Grand rabbin d'Israël qui m'a répondu qu'en cas de mission, il est autorisé d'entrer dans une Église. C'était le cas en l'occurrence quand j'ai participé à la cérémonie à la mémoire des victimes de la catastrophe de l'avion Rio-Paris, en ma qualité d'aumônier.

Puis, rappelons le contexte. Au moment où la cathédrale a brûlé, le monde entier était sidéré. Par amitié, j'ai envoyé un message à l'archevêque de Paris - qui a choisi de le lire publiquement - dans lequel j'explique que ce lieu n'est pas uniquement un lieu de culte des Catholiques, mais une part de ce qu'est l'âme française. Oui, je suis aussi attaché à cette part de l'âme française qui, soit dit en passant, comporte sur sa face nord l'ensemble des Rois d'Israël. Mais cela reste anecdotique et cette face n'a pas été touchée... (*Sourires*)

Je pense que l'on a assez d'ennemis pour ne pas ajouter de vaines polémiques autour d'un événement tragique pour lequel s'exprimer relevait de ma fonction, c'est-à-dire exprimer la volonté de l'ensemble du judaïsme français de vibrer à l'unisson de la société.

Actualité Juive : *Autre sujet qui a lui aussi suscité une polémique, votre présence, le 17 septembre dernier, à la « conférence internationale pour la paix et la solidarité », co-organisée par l'organisation saoudienne de la Ligue islamique mondiale (LIM), organisation considérée comme étant l'instrument de diffusion de l'islam politique à travers le monde...*

Haim Korsia : Cette conférence fut un historique moment, tant par le symbole qu'elle représente que par la détermination et l'engagement exprimés pendant cette journée.

L'enjeu était de pouvoir discuter, échanger, mais aussi dire ce qui, à mes yeux, est inacceptable ou fondamental. Aussi ai-je appelé Mohammed Al-Issa à conduire un double mouvement, celui de l'ichtihad ou de la contextualisation de textes dans le temps et dans l'espace, autrement dit en prenant en compte la nécessité de se conformer aux lois et valeurs du pays dans lequel on réside. En France, nous avons la chance d'avoir comme trésor la laïcité, qui

doit permettre à tout un chacun de croire ou ne pas croire et d'exercer librement son culte.

C'était un important moment, car il a permis de poser les jalons du dialogue. Mohammed Al-Issa m'a d'ailleurs répondu qu'il condamnait l'islam politique, qui, selon lui, représentait une menace, tout en prônant le respect des constitutions des États. Je me réjouis qu'il ait pu s'engager verbalement en ce sens, et serai particulièrement attentif à la concrétisation de ces paroles en actions durables et en projets pérennes.

Actualité Juive : *Vous êtes un rassembleur et vous représentez la communauté juive. Souffrez-vous lorsque vous percevez des incompréhensions vis-à-vis de la façon dont vous menez votre fonction ?*

Haim Korsia : Je peux tout à fait comprendre que les gens se posent des questions. Mais les poser avec une vindicte et une haine comme j'ai pu le percevoir est, en effet, parfois douloureux. Revenons à l'affaire de Notre-Dame. Aurions-nous perdu la culture de l'œuvre littéraire ou alors souffririons-nous de mémoire sélective ? J'ai eu la chance et l'honneur de porter la voix de l'Académie des sciences morales et politiques lors de la cérémonie que l'Institut de France a dédiée à Notre-Dame. Je n'ai pas enfermé cet endroit dans un lieu de culte mais j'en ai fait aussi un point de repère. Celles et ceux qui se sont offusqués de cette déclaration ont sans doute oublié que lorsqu'ils comptent les kilomètres qui les ramènent vers Paris, ils le font jusqu'au Parvis de Notre-Dame. Ainsi, même inconsciemment, Notre-Dame se trouve au cœur de ce qu'est la France. Cela ne signifie en rien que je voue un culte à la reconnaissance de la cathédrale. J'ai d'ailleurs refusé que l'on fasse un appel aux dons spécifiques de la communauté juive pour la cathédrale. Il y avait assez de collectes organisées pour aider à sa reconstruction. Partager ces émotions collectives, cela fait aussi partie de ma fonction. Les pondérer s'il le faut. Les non-juifs et l'Église catholique en particulier ont été reconnaissants non pas à ma personne, mais à l'ensemble de la communauté juive qui, à travers ma parole, s'est exprimée.

Actualité Juive : *Parlons de la vie juive en France. Quel regard portez-vous sur elle ?*

Haim Korsia : Elle m'étonne et m'impressionne par son engagement, sa permanence et le dévouement des uns et des autres. Ces dernières semaines, des synagogues ont été inaugurées à Courbevoix, Bagnaux ou encore Anthony. Et je ne parle pas de la multitude de cours et de conférences qui sont organisés un peu partout chaque semaine.

Actualité Juive : *La communauté n'est, hélas, pas épargnée des fléaux sociétaux. ...*

Haim Korsia : Non, malheureusement, mais en fait ni plus ni moins que la société dans son ensemble...

Il existe de nombreuses associations qui apportent aide ou soutien au sein de la communauté juive, comme notamment LevTaVoix, créée par le Rav Elie Lemmel aux côtés de professionnels comme Sylvie Moryoussef, qui visent à prévenir les abus des enfants. Je leur ai demandé d'animer un atelier lors du dernier congrès rabbinique, afin de sensibiliser les rabbins et plus globalement les cadres communautaires au meilleur moyen pour protéger nos enfants.

P'tit Déj' avec le Grand Rabbin de France Haïm Korsia

Propos recueillis par Laëtitia Enriquez et Laurent Cohen-Coudar

Tout ce que l'on a essayé jusqu'ici n'a pas marché. Les cent millions d'euros investis par l'État sur trois ans dans le cadre du plan pluriannuel, n'ont pas eu l'effet escompté. Si l'on parvient à endiguer l'antisémitisme un temps, il explose à nouveau par la suite. Si j'osais cette image triviale, je le comparerais à l'effort de perdre du poids : une fois débarassé de ses kilos en trop, on a parfois tendance à penser que l'on est quitte du rééquilibrage alimentaire. Or, si on ne maintient pas ses efforts, on reprend tout, voire plus...

L'antisémitisme mute sans arrêt et on n'ose pas faire d'efforts assez efficaces à mon sens. Il faut de l'ultra sévérité comme anticorps pour le combattre.

Il y a déjà longtemps, j'avais demandé que soient annoncées les peines prononcées à l'égard des individus condamnés. Étant donné qu'un magistrat juge au nom du peuple français, il serait légitime que l'on publie les sanctions. Nous verrions ainsi que lorsque les magistrats prononcent des peines de sursis, elles ne sont pas vécues comme de véritables condamnations.

Actualité Juive : Appelleriez-vous à de nouvelles mesures ?

Haïm Korsia : L'État est capable de débloquer des fonds quand il a l'ambition de lutter efficacement contre un fléau. Rappelons que le président Chirac avait lutté contre la mortalité routière en plaçant des radars sur les routes et en menant une politique répressive drastique. Cela avait permis de faire baisser les chiffres de 12.000 morts à 3.300 morts annuels. Là est le résultat de la fermeté.

Il faut donc être capable de mettre en œuvre des sanctions très fermes, qui peuvent aller de pair avec la réparation. Évoquons par exemple le cimetière de Sarre-Union : les délinquants ont été appréhendés, mais sans doute aurait-il fallu les contraindre à passer leur été avec les maçons à réparer les tombes qu'ils avaient profanées. Cette sanction aurait exprimé la gravité de leur acte mais aussi induit la notion de réparation, le *tikoun*, qui est aussi un concept français.

Actualité Juive : Vous êtes en train de dire que quand on veut, on peut. Cela signifierait-il qu'en matière d'antisémitisme, on ne voudrait pas ?

Haïm Korsia : Cela signifie qu'il y a une part d'habitude, pour ne pas dire de banalisation, mais aussi de minimisation de l'acte. Or, l'antisémitisme c'est du terro-



“ Si l'on veut transformer notre société, il faut pouvoir parler de tout ”

risme, puisqu'il vise à terroriser une partie de la population. A ce titre, il faudrait donc décréter aussi l'état d'urgence pour lutter contre l'antisémitisme. Pas pour défendre les Juifs mais l'ensemble de la société. Il est terrible de constater qu'il aurait peut-être suffi d'une caméra pour éviter la dévastation du cimetière de Quatzenheim et la profanation de 90 tombes. D'autant qu'un plan de protection spécifique aux cimetières en Alsace avait été annoncé, dans la mesure où des groupuscules antisémites virulents sévissent dans la région.

Arrêtons de chercher des excuses à l'antisémitisme, car rien ne peut l'excuser. Citons l'exemple de Sarah Halimi. J'ai toujours répété ma confiance en la Justice, mais je m'interroge quant au raisonnement qui sous-tend que l'emprise de la drogue constituerait une circonstance atténuante. Ne serait-ce pas précisément l'inverse ? Pourquoi un automobiliste ayant causé un accident et testé positif aux stupéfiants écoperait-il d'une circonstance aggravante tandis qu'un assassin présumé bénéficierait, lui, sous l'emprise de la même drogue, d'une circonstance atténuante ?

Actualité Juive : À l'Assemblée nationale, le député LREM Sylvain Maillard tente, depuis plusieurs mois maintenant, de faire adopter une résolution – non contraignante – visant à assimiler l'antisémitisme à l'antisémitisme. Comment expliquer les blocages qu'il rencontre ?

Haïm Korsia : Il me semble que cela tient à une question de calendrier, car le président de la République a déjà annoncé cette mesure au dîner du Crif. Il n'empêche que ces résistances posent problème. Je crois toutefois savoir que ce texte devrait être voté d'ici peu.

Actualité Juive : Ne croyez-vous pas que la frilosité des députés de la majorité à voter ce texte, s'explique par des raisons électoralistes ?

Haïm Korsia : Je n'y crois pas. Si tel était le cas, le président de la République n'aurait jamais invité le Premier ministre israélien Binyamin Netanyahu lors de la cérémonie au Vel d'Hiv. C'était une volonté manifeste de dire « J'assume ». Le temps nous le dira.

Pour autant, le sentiment d'urgence de la lutte contre l'antisémitisme et donc contre l'antisionisme n'est pas absolu, ce qui de facto, laisse une brèche ouverte au BDS pour légitimer des campagnes inadmissibles.

Actualité Juive : Êtes-vous déçu, de l'attitude des politiques ou de la façon dont l'opinion publique se positionne sur ces thématiques ?

Haïm Korsia : Non, la France a bien vu qui étaient ses ennemis. Ce sont les mêmes que les ennemis de la communauté juive. Les Maximes des Pères nous disent « N'aie confiance dans les puissants que lorsqu'ils suivent leurs intérêts ». L'intérêt de la France est de se défendre des méchants qui s'en prennent aussi aux Juifs, au risque que la France ne se délite. C'est la raison pour laquelle j'ai confiance. Le sursaut devra passer par une prise en compte de la négation de la France par certains et de notre obligation collective à assurer la sécurité de tous ses concitoyens. Pour autant, je ne suis pas dupe. Il y a toujours cette tentation de ne jamais parler de ce qui fâche. Or, si l'on veut transformer notre société, il faut pouvoir parler de tout...

Actualité Juive : Avec qui parvenez-vous à trouver ces nouvelles solidarités ?

Haïm Korsia : Avec les musulmans notamment sur l'abattage rituel, face auquel la lutte relève chez certains de l'obsession malade. Nous avons su unir nos voix avec eux mais aussi de nombreuses personnes qui trouvent inadmissible de présenter un continuum entre l'humain et l'animal. On ne peut pas accepter que notre société se fonde sur la négation de cette rupture totale entre l'homme et l'animal.

Actualité Juive : Ne craignez-vous pas que le sujet de l'abattage rituel devienne, un enjeu politique et, qu'à terme, celui-ci soit interdit en France comme il l'est déjà ailleurs en Europe ?

Haïm Korsia : Je ne crois pas que l'on puisse se retrouver dans une situation telle que celle de la Belgique. Tous les gouvernements français successifs nous ont soutenus, en particulier dans les instances européennes et ont appliqué le principe de subsidiarité, permettant ainsi la préservation de l'abattage rituel, encadré par un dispositif réglementaire propre à chaque Etat. La France est particulièrement attachée à la
